

Compte-Rendu de la séance du Conseil Municipal du lundi 8/06/2020 à 19H30

Le conseil Municipal s'est réuni le lundi 8 juin 2020 à 19H30, sur convocation régulière et sous la présidence de Mme Portet Adeline, Maire.

Madame Le Maire ouvre la séance et procède à l'appel des membres.

Sont présents :

Me Coralie GRISALENA
Me Josiane PAILLEUX
Me Lydie CASTAGNET
Mr Alexis GEROMETTA
Mr Patrice MARQUETTE
Mr David JACQUET
Mr Yvan DOURTHE
Mr François LESPE
Mr Samuel DURAND

Est absent :

Mr Jean-Michel LABAT

Madame le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Mr Durand Samuel se porte volontaire pour être secrétaire de séance.

Introduction :

Madame le Maire fait lecture d'un courrier reçu par Mr Jean-Michel LABAT en date du 27 mai 2020, qui informe le conseil municipal de sa démission de ses fonctions d' élu.

1/ Délégation de fonction du conseil municipal au Maire :

Madame le Maire, lit à l'ensemble du conseil municipal les délégations de fonction qui lui incombe, l'ensemble de ces délégations de fonction sont adoptées unanimement par le conseil municipal.

2/ Commissions communales :

Madame le Maire a remis à l'ensemble du Conseil Municipal un tableau qui recense l'ensemble des commissions communales.

Pour rappel, les participants aux différents syndicats avaient été choisis lors de la séance du 24/05/2020.

3 nouvelles commissions sont proposées au conseil municipal pour permettre un travail plus approfondi sur certains sujets : Commission PLUI / Communication (« vie de la commune ») / Evènements Exceptionnels.

Commission Voirie :

Président François LESPES / Yvan DOURTHE, David JACQUET, Patrice MARQUETTE

Commission Bâtiments communaux :

Président Samuel Durand/ Alexis GEROMETTA/ Yvan DOURTHE, François LESPES

Commission Forêt :

Président : Yvan DOURTHE/ Lydie CASTAGNET/ Alexis GEROMETTA/ François LESPES/
Samuel DURAND.

Commission Appel d'offres :

Présidente : Adeline PORTET

Titulaires : Coralie GRISALENA/ Samuel DURAND/ François LESPES

Suppléants : Lydie CASTAGNET/ Yvan DOURTHE/ Patrice MARQUETTE/

Commission Communication :

Josiane PAILLEUX/ David JACQUET/ Yvan DOURTHE/ Samuel DURAND

Commission PLUI :

Référent PLUI : Adeline PORTET

Yvan DOURTHE

Coralie GRISALENA

Alexis GRISALENA

François LESPES

Samuel DURAND

Délégué tempête : François LESPES / Patrice MARQUETTE

Comice Agricole : Patrice MARQUETTE / Alexis GEROMETTA / David JACQUET

Conseiller Municipal Défense : Yvan DOURTHE

Délégué UDAF : Josiane PAILLEUX / Adeline PORTET

Délégués Evènements Exceptionnels :

Patrice MARQUETTE/ Josiane PAILLEUX/ Adeline PORTET/ Samuel DURAND

3/ Régime d'indemnisation du Maire et des adjoints :

Madame le Maire remet à l'ensemble du conseil municipal un document « régime indemnitaire des élus » qui explique les montants des indemnisations perçues par le Maire et ses adjoints.

Ces montants sont adoptés à l'unanimité.

4/ Points et Questions diverses :

- Madame Le Maire, a fait part du courrier de remerciement, à l'ensemble du conseil municipal, de la part d'Isabelle suite au décès de sa belle-mère.
- Madame le Maire informe le CM, que la personne dédiée à l'entretien de la commune Mr GARBAYE Patrice est en arrêt maladie pendant 15 jours, soit jusqu'au 21/06 inclus.
- Madame le Maire informe le CM, du mauvais état d'entretien du cimetière, (mauvaises herbes qui ont poussé), Alexis GEROMETTA propose que nous nous mobilisions tous, pour le nettoyer, la date est fixée du dimanche 14 juin de 9h à 12H, la décision est adoptée unanimement.
- Madame le Maire, informe le CM, de l'arrivée de la dernière livraison de masques (1500), il est proposé d'envoyer un courrier aux habitants les informant de la mise à disposition de ces masques et de pouvoir les retirer en mairie selon les heures d'ouverture au public, la décision est adoptée unanimement.
- Lydie CASTAGNET, propose à l'ensemble du CM, de prendre contact avec l'ESAT de Captieux pour connaître leurs prestations et tarifs pour l'entretien des espaces verts, si toutes fois l'agent d'entretien de la commune venait à prolonger son arrêt de travail lié à des problèmes de santé. Madame le Maire doit prendre contact avec cette structure, la décision est adoptée unanimement.
- Madame le Maire propose que nous fixions un jour et un horaire de réunion du conseil municipal, après échange il sera le jeudi à 18H30, la décision est adoptée unanimement.
- Madame le Maire, propose le choix aux membres du CM de recevoir leur convocation aux réunions de conseil municipal, l'ensemble des membres du CM décide de recevoir leur convocation par mail, sauf Patrice MARQUETTE et François LESPEL qui préfèrent les recevoir par SMS ou par courrier.
- Madame le Maire, propose au CM, la possibilité d'acheter un téléphone portable dédié à la mairie, qui servira aussi de téléphone de permanence pour les élus selon les besoins en vigueur. Josiane PAILLEUX doit se renseigner des offres et modèles disponibles, la décision est adoptée unanimement.

Après un tour de table, aucun autre point ou question n'est soulevée, la séance est levée à 20H35.